

RICHARD, seigneur de DAUN, atteste à Louis de HEILNBUCH l'achat de différents biens féodaux sis à *Arndorf* (v. Urkunden u. Quellenbuch zur Geschichte der Altluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit, Prof. Cam. Wampach, t. VII, 1425, pp. 512-513).

Malheureusement le document analysé ne donne aucun détail au sujet du sceau de *Richard, sgr de Daun*.

Si l'on admet que le major e. r. von Oidtmann avait à sa disposition une autre source (coïncidence quant à l'année 1313 !) digne de foi, on devra admettre sa communication au Prof. Dr Hauptmann *et considérer alors les trois de Zevele*, comme ayant été les fils de HENRI II de DAUN, décédé en 1313.

Mais il existe un autre document, non pas de 1313, mais bien de 1348 (25 juillet) qui nous confirme que *Jean de Dunde, dit van Zivil*, était l'oncle de *Richard de DUNE*. En conséquence ce *Jean de DUNDE, dit van ZIVIL* était frère de HENRI III de DAUN, maréchal héréditaire de la noblesse du Luxembourg, père de Richard de DUNE :

#### DAUN

1315 (11 novembre). Jour de St-Martin.- Philippe, seigneur de Wildenberg, et Jeanne, sa femme, et *Richardus, seigneur de Duna*, maréchal de Luxembourg, et *Lucarda*, sa femme, font une stipulation au sujet du mariage projeté entre Aleide de Wildenberg et *Henri, fils du sire Richardus*. Sceaux de Henri, prévôt de St-Gereon à Cologne, et de Th., seigneur de Kerpen.

(Original. Parchemin. Sceaux tombés) No. 133. — Chartes Famille de Reinach (P.S.H. XXXIII (XI), 1879.

#### *Daun dit de ZIVEL*

1348 (25 juillet). Up st. Jacobs dag. — *Richard* de Dune déclare avoir fait un arrangement avec son père sire *Henri, maréchal, seigneur de Dune*, qui a promis de lui payer 80 marcs, argent de Cologne, chaque année ; son père lui a encore avancé 210 florins de Florence. Témoins : 1) le seigneur de Schoenecken ; 2) Jean, seigneur de Schleyden ; 3) Gevart, seigneur de Cronenburg, chevalier ; 4) Conrat de Schleyden, son neveu, et 5) Jean de Dunde, *dit van Zivil, son oncle*. — Vidimus de 1349. Sabbato ante Festum beati Thome apostoli proximo.

(Original du vidimus. Parchemin. Reste partie du sceau) No. 374. — Chartes Famille de Reinach, idem.

Voir analyses chez Alph. Verkooren : Invent. des Chartes et Cartulaires du Luxembourg, t. III, No. 1191 : Luxembourg, 15 juin 1377 :

Sceau de *Richard, seigneur de Daun*, maréchal du duché de Luxembourg. Un écu fretté. L'écu est penché et timbré d'un casque, cimé d'un cygne issant, essorant, et terminé en volet. Légende : S' + R + MAR-SCHALCI DE DVNA. idem t. III, No. 1227 :

Henri de *Daun*, maréchal de Densborn, scelle de la même façon le 22 août 1343 une désignation d'arbitres à Echternach (v. idem t. II, No. 871).